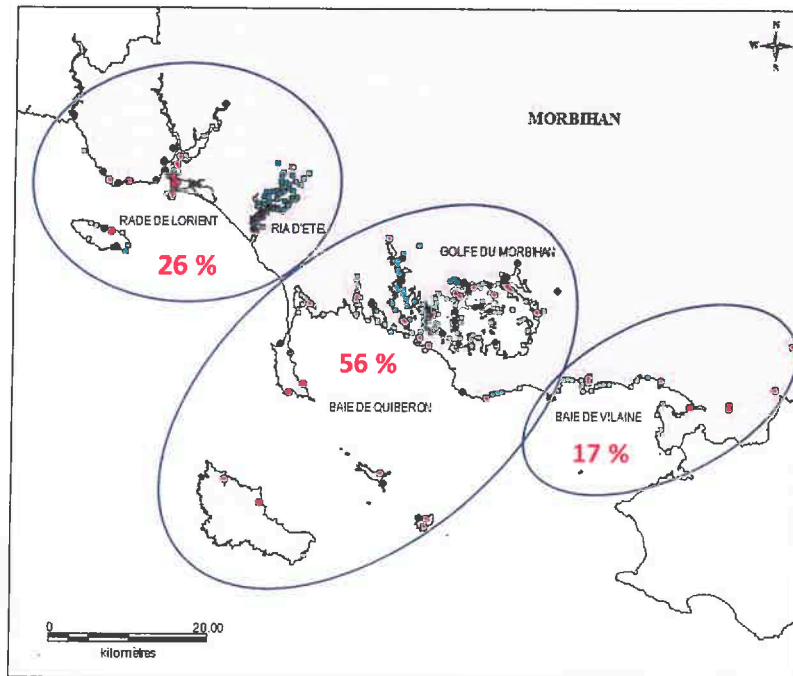


La plaisance est très pratiquée sur le littoral morbihannais qui offre trois bassins de navigation : la rade de Lorient (avec la ria d'Étel), la baie de Quiberon (avec le Golfe du Morbihan) et la baie de Vilaine. Cependant, les connaissances sur cette activité sont assez fragmentaires. L'objectif de cette étude vise à caractériser le profil du bateau de plaisance des ports et des Zones de Mouillages et d'Équipements Légers (ZMEL) du Morbihan. L'État, propriétaire du Domaine Public Maritime, confie leur gestion à un tiers. Un port peut être géré directement par un concédant (ex : Département du Morbihan, une commune...). Celui-ci peut en confier la gestion à un concessionnaire (ex : Compagnie des Ports du Morbihan, une commune...), lui-même pouvant en confier l'exploitation à un exploitant (ex : une association de plaisanciers). Pour les ZMEL, le titulaire de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT), une commune, gère directement ou confie la gestion de sa ou ses ZMEL à un exploitant (ex : une association de plaisanciers). Sur les 53 organismes gestionnaires de ports et de ZMEL contactés, 90 % ont répondu à cette étude.

1) Où se situent les bateaux de plaisance en Morbihan ?

Sur 20 288 bateaux recensés :

- environ **73 %** sont dans un port (noir et rouge) et **27 %** dans une ZMEL (bleu)
- **58 %** sont dans un port dont le concédant est le Département du Morbihan (rouge)
- pourcentage de bateaux présents dans un port ou une ZMEL géré(e) par : la Compagnie des Ports du Morbihan (**43 %**), la SELLOR (**10 %**), une commune (**37 %**), « Autres » (**10 %**, par exemple une association de plaisanciers ou un syndicat intercommunal)

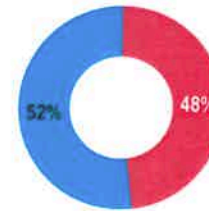


2) Quelle est la répartition entre bateaux à moteur et bateaux à voile ?

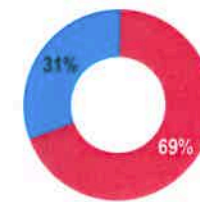
- En Morbihan (20 288 bateaux recensés) : **53 % à moteur (rouge)** et **47 % à voile (bleu)**

- Entre ports et ZMEL :

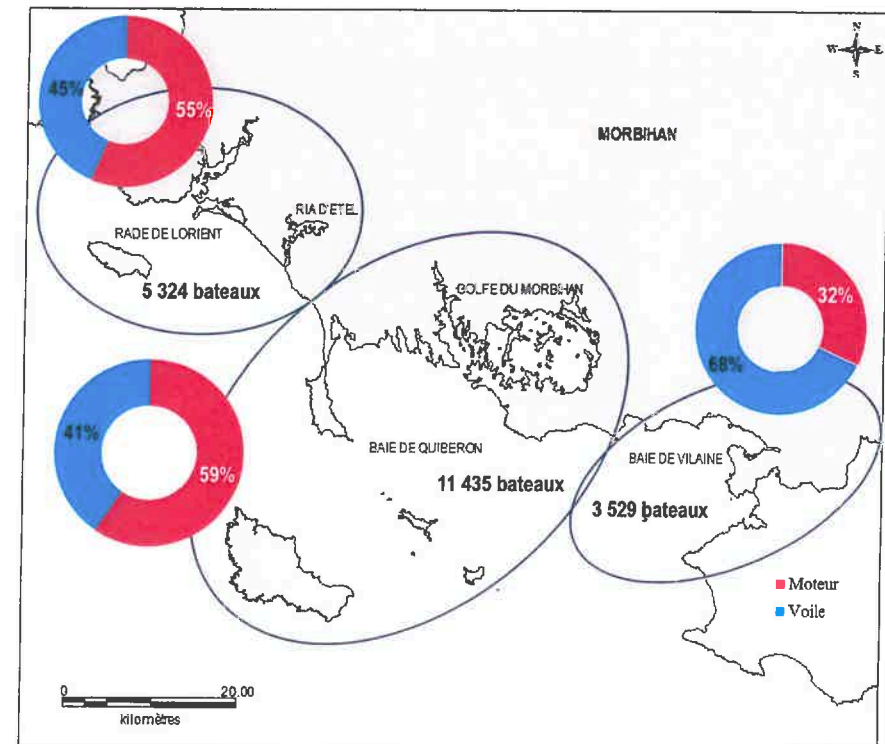
Ports
(14 746 bateaux recensés)



ZMEL
(5 542 bateaux recensés)

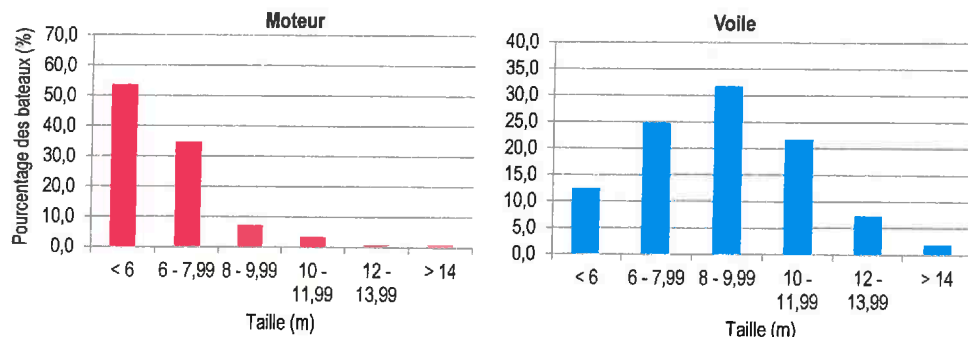


- Entre bassins de navigation :



3) Quelle est la taille du bateau de plaisance en Morbihan ?

➤ Pour le Morbihan (20 288 bateaux recensés) :



1 bateau à moteur sur 2 : taille < 6 m

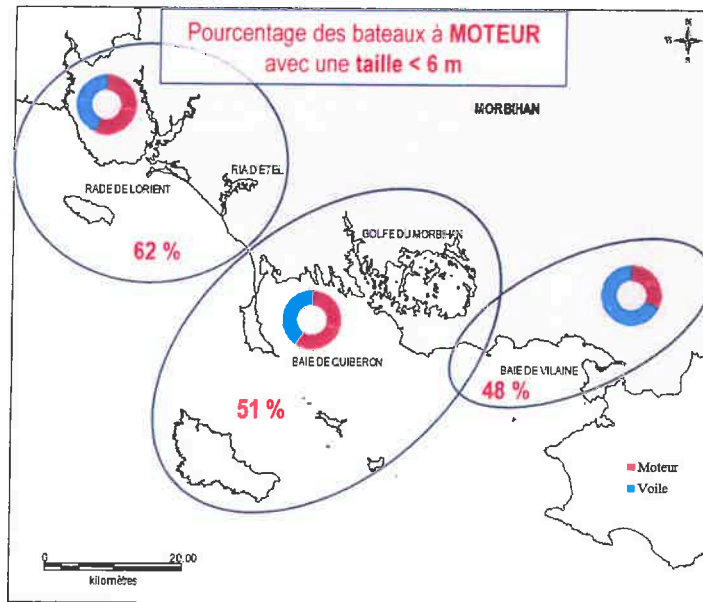
1 bateau à voile sur 3 : taille > 8 m

➤ Pour les bateaux à moteur, des distinctions :

Entre les ports et les ZMEL :

- dans les ports (7 098 recensés) : taille < 6 m (43 %) et taille entre 6 et 7,99 m (41 %)
- dans les ZMEL (3 828 recensés) : 73 % ont une taille inférieure à 6 m

Entre les bassins de navigation :

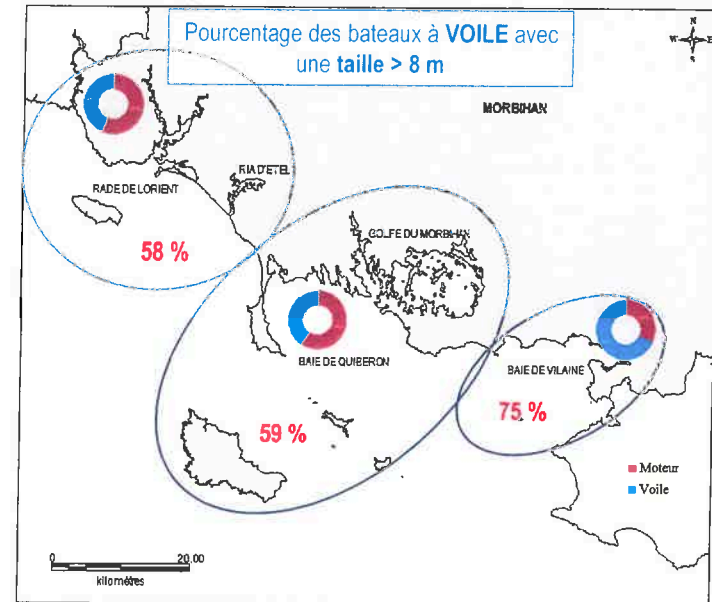


➤ Pour les bateaux à voile, des distinctions :

Entre les ports et les ZMEL :

- dans les ports (7 648 recensés) : taille entre 8 et 9,99 m (34 %) et taille entre 10 et 11,99 m (24 %)
- dans les ZMEL (1 714 recensés) : taille < 6 m (28 %) et taille entre 6 m et 7,99 m (35 %)

Entre les bassins de navigation :



Cette étude est une information sur la diversité de la flotte plaisancière en Morbihan, et un élément de connaissance des usages et pratiques des plaisanciers sur le littoral morbihannais.

Nous remercions les divers organismes gestionnaires de ports et de ZMEL morbihannais qui ont participé à la réalisation de cette étude :

les services des communes (Ambon, Auray, Baden, Billiers, Crach, Damgan, Hennebont, Houat, Ile-aux-Moines, Ile d'Arz, Lanester, Larmor-Plage, Pénestin, Plougoumelen, Plouharnel, Riantec, Saint-Armel, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Saint Pierre Quiberon, Sarzeau, Séné, Theix, Le Tour du Parc), les capitaineries de Port-Navalo (Arzon), du Port de Bono, de Port-Tudy (Groix), du Port de Guidel-Plages, du Port de Larmor-Baden, du Port de Locmanquer, du Port Régional de Lorient, du Port du Palais, du Port de Sauzon, du Port de Plaisance de Vannes, la criée de Quiberon, le Syndicat Mixte de la Ria d'Étel, le SIVU Pouldu-Laita, la Région Bretagne, l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Port-en-Drô (Camac), l'Association des Pêcheurs et Plaisanciers Utilisateurs de Gávres, l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Port-en-Drô (Locmaria), l'Association pour la Promotion de Fort-Bloqué (Ploemeur), l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Pérélo (Ploemeur), l'Association des Pêcheurs Plaisanciers du Courégant (Ploemeur), le Club Nautique de Port-Louis, la Compagnie des Ports du Morbihan, la SELLOR et Véolia.